

L'ESPRIT DE PARTI ET LE MAL SOCIAL

La tourmente électorale qui s'annonçait depuis quelque temps est passée, et les astrologues politiques nous prédisent déjà l'avènement prochain du grand cataclysme—ce qu'on est convenu d'appeler *les élections générales*. Qu'il me soit permis, en attendant l'événement sinistre, de faire les réflexions suivantes.

Est-il dans l'univers un petit peuple de cinq millions d'individus où l'ordre social soit aussi profondément ébranlé par la politique? En vérité, nous constituons une gente politique à part, dont les destinées sont sans cesse ballottées sur cette mer orageuse du monde, tenue constamment en furie par les souffles impétueux de l'esprit de parti. Prenons donc la peine, au moins une fois l'an, de peser avec soin la gravité des maux qui nous accablent et que l'avenir nous réserve; cherchons la source de ces maux, et peut-être en trouverons-nous la cause première, je dirai même unique, dans cet esprit de partisanerie, dans cet esprit de parti, conséquence naturelle de notre manière à nous de faire de la politique. La politique nous aveugle, la politique nous rend sourds, elle nous tourne la tête; et durant ces périodes de tourmente électorale, à ces époques où l'esprit de parti est le plus chauffé à blanc, je me demande si l'homme mérite bien qu'on lui applique la définition philosophique: animal raisonnable. Combien s'en trouve-t-il, durant ces tempêtes politiques, qui pensent, agissent, écrivent et parlent suivant la saine raison, ou qui ne soient pas réellement abêtis par l'esprit de parti?

Guidés par la lumière de l'histoire, jetons un regard dans le passé; scrutons ces horizons fuyants ou disparus vers lesquels nous ne pouvons retourner qu'à l'aide du souvenir et de l'histoire; et étudions bien ce que nous a valu depuis cinquante ans l'esprit de politique aveugle, l'esprit de parti poussé à ses extrêmes limites. Ah! si nos hommes publics canadiens-français apportaient autant d'ardeur à rechercher la vérité, à pratiquer l'équité et à accomplir leur devoir, qu'ils en apportent à discréditer leur réputation, à s'insulter mutuellement et se ruiner politiquement, la face des choses changerait complètement: notre foi et notre

langue seraient aimées et respectées, et le petit peuple canadien-français jouirait en paix, sur les bords du Saint-Laurent, des libertés religieuses et nationales chèrement conquises par ses ancêtres.

Qui voudra écrire l'histoire véridique de notre vie politique depuis cinquante ans ; signaler et flétrir les maux honteux, les scandales pitoyables engendrés par l'esprit de partisanerie ; apprendre aux générations présentes et futures les humiliations religieuses et nationales causées par notre manque d'union et de vrai patriotisme ? Celui-là accomplirait, il est vrai, un travail pénible, mais un travail devenu nécessaire, en ce sens qu'il nous montrerait au grand jour cette suite de bassesses, de trahisons, de lâchetés commises par nos hommes publics, enivrés et aveuglés par l'esprit de parti.

“ Je n'étonnerai pas, j'ose l'espérer, un trop grand nombre en affirmant que l'esprit de parti sévit chez nous à l'état de fléau public. “ Tout par le parti, tout pour le parti, ” c'est la formule de nombre d'électeurs et d'élus de notre estimable pays. Rien de bon en dehors du parti, tout bon en lui, ou à peu près. Le parti avant tout ; le parti après tout ; le parti sur tout ; le parti quand même ; toujours le parti ! Les chefs du parti : grands ou petits, vieux ou jeunes, honnêtes ou fripons, intelligents ou médiocres, fidèles ou infidèles à leur programme, peu importe : C'est le parti ! Les journaux de parti, sincères ou menteurs, rédigés ou barbouillés, polis ou grossiers, chrétiens ou païens : peu importe, c'est le parti ! ce qu'ils disent, ces journaux et ces chefs, c'est vrai ; ce qu'ils font, c'est bon ; ce qu'ils suggèrent et commandent, c'est excellent ! Le parti, c'est la chose sainte, sacrée, à laquelle il ne faut pas toucher sous peine de sacrilège. C'est l'arche d'alliance. C'est, pour le service de la cause publique ou nationale, quelque chose d'aussi essentiel et nécessaire que l'Eglise pour la vie religieuse et la vie éternelle. Voilà, dans son expression extrême et la plus déplorablement réelle, l'esprit de parti que je vous dénonce. Un trop grand nombre d'entre nous en est possédé, abêti (le mot n'est pas trop fort), paralysé pour le service et la défense de nos véritables intérêts nationaux. Et comment en serait-il autrement, quand on adopte un parti, qu'on vit ou qu'on meurt bleu ou rouge, parce que papa ou grand-papa a été toute sa vie rouge ou bleu ? ” “ Un autre mortel ennemi de l'esprit public, c'est l'esprit d'égoïsme individuel. Plus instinctif et plus vulgaire encore que l'esprit de parti, je crois aussi urgent de le signaler à votre mépris ou à votre action d'honnêtes hommes et de chré-

" tiens Je prétends, et tout vrai citoyen avec moi, que
 " l'homme politique ne doit pas subordonner le service de ses
 " compatriotes à l'âpre poursuite de sa fortune personnelle, au
 " maintien de sa situation officielle, à la conservation, malgré
 " tout, de son portefeuille, de son mandat ou de sa situation ad-
 " ministrative. Le souci principal de la fin secondaire d'une car-
 " rière politique engendre naturellement l'obtention du suffrage
 " électoral par tous les procédés de corruption, et l'état politique
 " où le gouvernement et l'électorat s'appellent et se soutiennent
 " par un pareil système, est un état déplorable et ignominieux
 " qui conduit une nation et une race à la ruine et à la mort par
 " le déshonneur et la décomposition sociale. Je ne saurais déter-
 " miner le degré précis où ce mal honteux sévit dans le Domi-
 " nion " et spécialement dans notre province . . .

Voilà en quels termes sévères, mais justes, un prêtre patriote
 flétrit ces deux ennemis de l'ordre politique et social, que l'on
 nomme *l'esprit de parti* et *l'esprit d'égoïsme individuel* : esprits
 aussi antichrétiens qu'antipatriotiques. Cet état de choses est une
 honte et une calamité nationale, en même temps qu'une cause de
 perturbation de l'ordre social chrétien. On en est arrivé à un tel
 point que le but final de toute carrière politique est presque in-
 variablement une position ; et à cette fin des positions officielles,
 à cette soif des honneurs politiques, sont attribuables l'acrimo-
 nie et la brutalité qui caractérisent nos luttes électorales. Il en
 est résulté un système électoral corrompu, éhonté, et qui ne se
 retrouve nulle part dans les vieux pays. Il serait impossi-
 ble de mesurer d'un seul trait l'étendue de la corruption épou-
 vantable opérée chez notre peuple durant ces périodes de
 débauché électoral. Aussi lorsqu'on voudra réagir contre l'état
 de choses existant, lorsqu'il se trouvera, dans notre province,
 assez de sages et honnêtes gens pour travailler à mettre un terme
 à ce spectacle triste et dégoûtant, l'on aura d'abord à refaire l'é-
 ducation électoral de notre peuple. Le système d'élection
 étant le même pour les deux partis politiques, il s'en suit que les
 mêmes effets découlent des mêmes causes. Il faut de l'argent
 pour faire les élections, chez les bleus comme chez les rouges ; cet
 argent est fourni par des entrepreneurs, des manufacturiers, etc.
 Quand les élus du peuple prennent en main la gestion des affai-
 res du pays, quand ils ont fait serment devant les hommes et
 devant Dieu d'administrer honnêtement le bien public, ils com-
 mencent par faire face, d'abord, aux obligations contractées par
 eux envers ces fournisseurs qui les ont gorgés d'argent en temps
 d'élection. Alors on peut facilement s'expliquer cette dilapida-

tion des deniers publics, ces contrats scandaleux, ces transactions véreuses qui marquent le passage de tous nos ministères au timon des affaires du pays. On s'est battu en corsaires, on gouverne en pirates.

La dette publique augmente dans des proportions alarmantes, les malversations administratives se succèdent les unes aux autres avec une monotonie et une régularité désolantes, les difficultés économiques et financières grandissent sans cesse ; il s'en suit une profonde dé-moralisation politique et sociale, encore quelque peu voilée et discrète, mais de plus en plus apparente. Chaque ministère a soin de s'assurer la coopération de gens sans vergogne, sans foi ni honneur, prêts à tout sacrifier, même la religion et la patrie, pour atteindre les fins électorales.—Nous en sommes arrivés à un tel point que la vieille devise des monarchies constitutionnelles—"le roi règne, mais ne gouverne pas"—pourrait souvent s'appliquer, avec assez de justesse, aux chefs de gouvernement sur ce continent ; et l'on pourrait dire, "tel premier ministre ou tel président règne, mais ne gouverne pas."

Le spectre hideux du libéralisme rationaliste se dresse devant nous, avec toutes ses horreurs sociales. Comment pouvons-nous l'écartier de nous et échapper à ses atteintes, si nous continuons nos luttes fratricides ? Comment n'en pas être effrayés et ne pas trembler en constatant les divisions profondes qui existent parmi les vrais catholiques ? N'avons-nous pas raison de craindre pour l'avenir, quand le seul mobile de nos hommes politiques, et ceci est indéniable, est la possession du pouvoir en vue d'une position officielle ou d'un enrichissement à même les deniers du peuple et que les intérêts religieux et sociaux sont relégués au dernier plan ?

A quoi attribuer la condition actuelle des catholiques manitobains, sinon à l'esprit de parti ? M. Laurier, en 1896, a commis une grande faute, qui fera tache indélébile sur ce feuillet de sa carrière politique ; mais combien y en a-t-il de Canadiens-français catholiques, ayant appartenu au parti conservateur et ayant fait partie des ministères de 1890 à 1896, qui peuvent, en justice, lui jeter la première pierre ? Jamais, au Canada, époque ne fut plus fertile en Iscariotes livrant leurs droits les plus sacrés au rationalisme maçonnique et trahissant le Christ et sa religion. Enumérons et comptons ceux qui, se voyant odieusement trompés et trahis par leurs collègues, constatant le guet-apens où on les avait amenés, ont lancé l'ultimatum, ont exigé justice entière et immédiate et, ne l'obtenant pas, ont abandonné leur portefeuille, leurs émoluments de ministre, les premiers honneurs du pays, ont préféré

reprendre la vie du simple citoyen et conserver leur honneur politique intact. . . . Ah ! ne cherchons pas en vain . . . un seul . . . un seul fut vraiment héros . . . il n'y eut qu'un seul vrai chrétien, qu'un seul vrai patriote. En effet, ne valait-il pas mieux lâcher immédiatement des amis traîtres et fourbes, plutôt que de rester avec eux, le rouge au front, et de culbuter quelque temps après dans l'effondrement général du parti ? On dirait que le Seigneur, cherchant en vain trois justes dans la direction de cette tribu politique, l'aurait condamnée à une ruine complète. On a même vu, un peu plus tard, de véritables juifs errants, allant de comté en comté, demandant, quêtant un asile.

Plus tard le parti libéral, ayant réussi à escalader le Capitole, donna le spectacle inouï de soi-disant catholiques insultant leurs évêques, traînant les prêtres dans la fange politique, reniant leur baptême et vendant leurs droits constitutionnels pour un plat de lentilles ministérielles.

L'esprit de parti,—on le trouve dans l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick ; l'histoire s'est répétée, avec plus ou moins d'exactitude, au Manitoba ; elle se répèterait demain dans Ontario, que l'on n'en serait nullement surpris, et qui sait ? . . . peut-être aussi dans Québec, où les bons éléments n'opposant pas de résistance compacte, les empiètements du rationalisme n'ont pas de bornes.

Généralement parlant, tout se juge par la politique ; avant de juger bien ou mal du prochain, on regarde son habit. Et, sachons au moins l'avouer, cette manière déréglée de juger une marchandise d'après son étiquette bleue ou rouge a gagné presque toutes les couches sociales. N'est-il pas humiliant d'avoir à faire de semblables aveux ?

De grâce, pas d'illusions, s'il n'est pas trop tard pour réagir avec succès contre ce mal social de la politique à outrance, ne tardons pas, mettons-nous à l'œuvre.—Le peuple est encore bon ; son respect inné pour l'autorité religieuse, son respect et son culte vivace des traditions anciennes, la moralité des classes inférieures dans nos campagnes sont, on n'en peut douter, des garanties suffisantes qu'une réaction prompte et efficace est encore possible. La masse, il est vrai, est attaquée par le ver rongeur du libéralisme, mais l'édifice n'est pas encore vermoulu, comme l'est celui de la vieille France ; notre corps social est menacé par la gangrène maçonnique, mais ce n'est encore qu'une plaie, et une guérison par première intention reste possible ; le poison est versé dans la coupe, on l'offre à notre peuple, mais sur un signe, nous pouvons en empêcher l'absorption. Alors que faut-il faire ? Quelle ligne

de conduite devons-nous adopter? . . . Relisons avec recueillement ces paroles, pleines de mansuétude et de sagesse, à nous adressées par le Père commun des catholiques, à qui nous avons juré amour, respect et fidélité dans la personne du vicaire de Jésus-Christ. Efforçons-nous de bien comprendre la paternelle et juste leçon qui nous y est donnée, et surtout de nous conformer à ses désirs :

“ Du reste, les inconvénients de la loi en question avertissaient par eux-mêmes que, pour trouver au mal un adoucissement opportun, il était besoin d'une entente parfaite. Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes, sans distinction de parti, eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pas su se concerter pour défendre des intérêts qui importent à si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur.”

En vérité, ce passage de l'Ecyclique “Affari vos”, pourrait servir de sujet de méditation, durant au moins six mois par année, à nos hommes politiques qui font journellement le quart-d'heure de réflexion ; il en résulterait un amendement important chez les hommes publics de cette province, en particulier.—Plus loin, le Docteur infailible ajoute : “ Ce à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde : il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de l'action . . . Qu'ils soient respectueux, (*les catholiques consacrés aux travaux de la presse*), et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus le danger de division est menaçant, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette unité de pensées et d'actions, sans laquelle il y a peu ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs”

Ah ! si un seul journaliste de parti, en quelque endroit de la province, voulait donner l'exemple, montrer assez de grandeur d'âme et de patriotisme pour abandonner lestement les amis, et prendre place sur le terrain de l'indépendance absolue envers les partis politiques existants, seul terrain convenable aux catholiques sincères et dévoués, je crois que l'on ouvrirait les yeux quelque part ; et qui sait? un bon mouvement spontané est dans l'ordre des choses naturelles—et nous aurons un parti de catholiques, rien que de catholiques.

Il est indubitable qu'un sentiment d'inquiétude et de malaise se manifeste chez la portion encore saine des deux partis ; il existe dans le public un dégoût prononcé pour ces politiciens sans vergogne, sans honneur, sans foi politique, reniant tout leur passé, leur langue et leur croyance, n'ayant d'autre but que la jouissance du pouvoir, d'autre fin que d'assouvir leur soif de décors et d'argent. Elle répugne aux honnêtes gens, cette politique, qui n'est autre chose qu'un assaut du pouvoir et une course aux positions.

Qu'est devenue la liberté individuelle chez nos députés ? Quel est leur rôle dans les parlements de cette époque ? Ces honorables mandataires — *miserabile dictu* — ce ne sont plus que des machines automatiques qu'un régisseur fait mouvoir en la manière et au temps voulus, et qu'il exhibe au pays au moins une fois l'an. Plus de principes à défendre, plus de foi politique ou religieuse à sauver ; une seule chose est nécessaire, sauver le parti, rester et voter avec le parti, indépendamment des intérêts du peuple qu'ils représentent. Quelle triste mission ! quelle infâme parodie des libertés constitutionnelles, des bienfaits du parlementarisme !

Ouvrons l'histoire contemporaine et apprenons les maux qui se sont accumulés sur la France, cette fille aînée de l'Eglise, grâce à l'esprit de division, l'esprit de partisanerie qui, à certaines époques, sévit là-bas, comme ici, à l'état de fléau public. Quel temps précieux les catholiques français ont perdus en luttes intestines, en luttes fratricides ! C'est à la faveur de la désunion dans leurs rangs que les lois les plus vexatoires furent votées contre le culte chrétien, qu'on opprime à l'excès les ministres de l'Eglise, qu'on chassa le Christ de partout, de l'hôpital, de l'école et du prétoire. Au contraire des catholiques français, les catholiques belges et allemands surent s'unir, au moment critique, serrer leurs rangs et trouver dans une union intime la force nécessaire pour résister victorieusement aux assauts du libéralisme maçonnique.

Pourquoi alors, profitant de l'expérience des catholiques étrangers, les catholiques du Canada, et de notre province en particulier, n'assurent-ils pas, par une union intime des bons éléments de la nation, l'avenir de leur foi et de leur nationalité, sans cesse menacé par les convoitises d'un rationalisme impie ? Nous serons forcés tôt ou tard d'en venir là ; alors pourquoi ne pas y travailler sérieusement tout de suite ? Mais je comprends ; nous sommes tièdes, nous avons beaucoup de respect humain. Il faudra encore des épreuves atterrantes, des événements funestes, de vrais châti-

ments publics, pour nous faire ouvrir les yeux, cesser nos querelles, nous réunir sous un même drapeau—*celui du Christ*, portant une seule devise—*avant tout, soyons chrétiens*.

On ne saurait le nier, il y a beaucoup de bon dans les deux partis ; mais ce qui est non moins vrai aussi, c'est qu'il y a du méchant, de la crapule parmi les bleus comme parmi les rouges. Pourquoi donc faut-il s'inféoder à un parti, au point de détester ses adversaires ?

La politique contemporaine, au Canada comme ailleurs, aura eu pour caractéristique l'exploitation abusive du sentiment populaire. L'histoire du passé n'offre presque pas d'exemple d'une corruption aussi profonde du système politique chez des nations civilisées ; le même égoïsme se retrouve chez la plupart des législateurs de notre époque ; les mêmes embarras économiques et financiers, conséquence d'une politique scandaleuse et menteuse, se retrouvent un peu partout. Le rationalisme, qui prédomine chez la plupart des gouvernements de cette époque, n'a reculé devant aucune difficulté pour accomplir son œuvre anti-sociale et anti-chrétienne,—les moyens semblaient toujours justifiés par le but proposé. Fallait-il une guerre pour atteindre une fin illégitime ? on ne reculait pas devant le fantôme de la guerre et son cortège d'horreurs morales et matérielles ; les prétextes les plus futiles comme les plus faux servaient de *casus belli*.

Encore une fois, consultons le passé et cherchons ce que nous avons eu à gagner jusqu'aujourd'hui en nous divisant, et en entretenant chez notre peuple ce malheureux esprit de parti. Au début de cette nouvelle année, descendons dans nos consciences, et réfléchissons bien sur le respect humain qui nous enchaîne et sur la tiédeur dont nous faisons preuve.—Regardons la meute qui nous gouverne et demandons-nous ce que nous aurions à gagner en y substituant les traîtres, les lâcheurs au moment suprême. Ou bien choisissons entre Judas et Barabbas ! Car il y a dans les deux partis de ces chrétiens judaïsants ; il y a, chez les bleus comme chez les rouges, de ces types politiques qui représentent, on ne peut mieux, l'usure juive, les tripotages juifs et l'escroquerie sémitique.

Si l'insolence envers l'autorité religieuse est plus manifeste chez le parti rouge ; si les tendances rationalistes ou maçonniques sont plus évidentes chez les libéraux, d'un autre côté, il ne faut pas se laisser abuser par la bonne foi apparente de leurs adversaires et, empruntant au grand poète satyrique, l'on peut dire que :

Souvent d'un bleu dévot au chrétien véritable
 La distance est deux fois plus longue à mon avis
 Que du pôle Antarctique au Détroit de Davis.
 Comme il arrive toujours aussi, chez nos politiciens,
 Que Tel qui n'admet point la probité chez lui
 Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.

L. OBAY.

Note de la Direction.—Nous avons accueilli cet écrit de notre collaborateur et nous l'avons publié sans en changer un iota, parce que le mal qu'il signale est un mal social bien caractérisé chez nous, qui nous a causé et nous cause encore, au point de vue religieux comme au point de vue national, un tort incalculable. Quant aux appréciations auxquelles on pourrait attacher un caractère politique, il va sans dire que notre collaborateur en est seul responsable.

LA MORT DE MARIE STUART

(Suite et fin)

L'heure solennelle approchait. La reine se retira dans son oratoire et lut avec une grande ferveur les prières des agonisants. Autour d'elle, ses serviteurs versaient des larmes en silence. Un coup frappé à la porte interrompit la prière. "Que me veut-on?" demanda la reine. On lui répondit que les lords l'attendaient. "Il est temps encore," reprit-elle : "Qu'on revienne à l'heure convenue." Bourgoing profita de cette interruption pour faire remarquer à la reine que son aumônier, ainsi que Mlles de Beauregard et de Maubrun, ne figuraient pas sur son testament. Marie le retoucha, et reprit ses prières en compagnie d'Elisabeth Curle et de Jane Kennedy. Puis, ouvrant un petit ciboire, elle se communia . . .

Quand elle se releva, son visage était empreint d'une grandeur qui frappa son entourage.

"Les femmes de Marie Stuart la virent revenir vers elles, non pas comme elles la voyaient chaque jour, se soutenant à peine, courbée par les souffrances, glacée par les infirmités, mais en quelque sorte transfigurée par un don supérieur de l'âme, le front levé, l'œil brillant et doux, le visage rayonnant, plus grande et plus belle que jamais. Il semblait, dit un historien écossais (Concours), que près de vingt ans de captivité n'eussent laissé aucune trace, que ses longues maladies se fussent guéries, que la veillée même de cette triste nuit n'eût entraîné aucune fatigue, que la crainte d'une mort prochaine n'eût produit aucune émotion ; car elle venait de se nourrir de la manne céleste, et son

ferme espoir de recueillir bientôt une couronne immortelle lui avait soudainement rendu, malgré tous ses malheurs, ces dons éclatants de la beauté et de la grâce qui, aux jours heureux de sa jeunesse, resplendissaient sous son bandeau de reine (1)."

La nuit avait été humide et froide ; en attendant les exécuteurs, Marie s'approcha du feu. " Je pense qu'il faut, mes amies," dit-elle à ses filles, " que je mange quelque chose, pour ne rien faire d'indigne de moi, et que le cœur ne me manque point." Son médecin lui présenta un peu de pain et de vin. Elle l'accepta de bon cœur, en prit bien peu, et le remercia de l'attention qu'il avait eue de le lui préparer à l'avance.

Huit heures sonnèrent.

Marie dit à ses demoiselles d'honneur qu'elle ne voulait autre chose après sa mort, sinon qu'elles publiassent en France sa fermeté. " Je sais bien ", ajouta-t-elle avec tristesse, " que de me voir sur l'échafaud pour jouer une telle tragédie sera pour vous un véritable crève-cœur ; mais je tiens à ce que vous soyez les témoins de ma mort, afin d'en pouvoir raconter fidèlement les détails."

Quelques coups frappés à la porte interrompirent l'entretien. Se doutant bien que l'heure était venue, les femmes de la reine firent difficulté d'ouvrir. " Mes amies," leur dit-elle, " cela ne sert de rien : ouvrez."

Le shérif de Northampton se présenta, vêtu de noir, une verge blanche à la main. " Madame," dit-il à Marie, " les lords m'ont envoyé vers vous."—" Eh bien ! allons," répondit la reine en se levant. Bourgoing lui présenta alors son petit crucifix d'ivoire ; la reine le remercia, baisa le crucifix, le fit porter devant elle, et s'achemina vers la porte, soutenue par ce même Bourgoing.

Mais un étrange scrupule tourmentait le pauvre médecin. " Madame," dit-il à la reine, " Votre Majesté connaît notre affection et notre bonne volonté, nous sommes encore prêts à vous rendre toute sorte de services ; mais il ne nous convient pas de vous mener où vous allez, et de vous livrer à vos ennemis : veuillez nous excuser. Quant à vous accompagner, nous le ferons volontiers, et nous vous assisterons jusqu'au dernier soupir : heureux si nous pouvions partager votre mort !"—" Vous avez raison," repartit la reine ; et, s'adressant au shérif : " Mes serviteurs", dit-elle, " ne veulent pas me conduire à la mort ; je marche difficilement, faites-moi aider un peu." Le shérif appela des soldats que Paulet avait envoyés pour traîner la prisonnière à l'échafaud, en cas de résistance. Elle s'appuya sur l'un d'eux.

Le cortège s'arrêta à l'escalier. Par ordre des lords, les gardes refoulèrent les serviteurs de la reine, et maltraitèrent ceux qui s'obstinaient à la suivre. Il y eut des sanglots, des cris déchirants, toutes les marques du désespoir. Marie puisa dans son affection assez de force pour maîtriser sa tristesse, et prodiguer autour d'elle des paroles de consolation. Ayant ensuite pris son crucifix d'une main, son livre de prières et son mouchoir de l'autre, elle continua de marcher.

(1) M. Kervyn de Lettenhove, II, 349.

Me
dir
con
les
s'éc
un
voi
app
n'e
En
suff
Ma
serv
t'af
ses
van
n'es
raco
et à
long
cert
teu
plus
l'un
" rec
qui
en n
pend
mes.
vien
tuto
Mari
saire
I
ques,
Elle
ses se
s'y re
dans
leurs
vous
âmes,
derni
qui es
femm
—
(1)
testant.
Melvil
(2)
secrètes

Au bas de l'escalier, elle rencontra son maître d'hôtel, André Melvil, qu'elle n'avait pas vu depuis trois semaines : il venait lui dire un dernier adieu. En voyant sa reine qu'il avait tant aimée conduite à la mort, il se précipita au-devant d'elle en se tordant les bras, incapable de dominer sa tristesse. " Ah ! Madame," s'écria-t-il, " ah ! que je suis malheureux ! Quel homme eut jamais un plus douloureux message à annoncer que celui dont je me vois chargé ? Je ne vais donc retourner dans ma patrie que pour apprendre au monde que ma bonne maîtresse, ma souveraine, n'est plus, et que je l'ai vue tomber sous le fer du bourreau ! " En achevant ces mots, il fléchit sur lui-même et se jeta à genoux, suffoqué par la douleur. En proie elle-même à une vive émotion, Marie avait peine à se contenir. " Cesse de te lamenter, mon bon serviteur," lui dit-elle. " Tu as plutôt sujet de te réjouir que de t'affliger, puisque tu vois arriver pour Marie Stuart le terme de ses infortunes. Sache, ô bon serviteur, que tout, ici-bas, n'est que vanité, que tout s'y empoisonne d'amertume, et que la terre n'est qu'un vaste océan de douleurs et de larmes. Mais, je t'en prie, raconte cela de moi, que je meurs fidèle à ma religion (1), à l'Ecosse et à la France. Que Dieu pardonne ma mort à ceux qui l'ont si longtemps désirée, et qui ont été altérés de mon sang, comme le cerf de l'eau des fontaines. O Dieu," ajouta-t-elle, " toi qui es l'auteur de toute vérité, et la vérité même, tu connais les replis les plus cachés de mon cœur, et tu sais que je n'ai jamais voulu que l'union entre l'Ecosse et l'Angleterre. Melvil," dit-elle encore, " recommande-moi à mon fils ; dis-lui que je n'ai jamais rien fait qui puisse porter préjudice au royaume d'Ecosse et que je le bénis en mourant (2). Adieu, mon cher Melvil." A ces mots, elle se pencha vers son serviteur et l'embrassa, le visage baigné de larmes. " Adieu," ajouta-t-elle, " adieu pour la dernière fois : souviens-toi de ta maîtresse, de ta reine dans tes prières."

Jamais avant cette scène déchirante, Marie Stuart n'avait tûté un de ses serviteurs.

Pendant ces tristes adieux, les lords s'étaient avancés vers Marie. " L'heure a sonné ! " s'écria d'un ton bref un des commissaires que l'on croit être le comte de Kent.

La reine demanda aux lords que l'on eût soin de ses domestiques, et qu'on leur permit de se retirer en sûreté dans leur pays. Elle les pria aussi de permettre à ses demoiselles d'honneur et à ses serviteurs de la suivre au lieu du supplice. Le comte de Kent s'y refusa, parce que les plus hardis trempaient des mouchoirs dans son sang, et que les femmes troubleraient l'exécution par leurs cris. " Je vous donne ma parole qu'ils ne s'exposeront pas à vous déplaire sur ce point," reprit Marie. " Hélas ! les pauvres âmes, ce leur serait une consolation de dire à leur maîtresse un dernier adieu. Je suis sûre, comte de Kent, que votre maîtresse, qui est une reine vierge, ne me refuserait pas quelqu'une de mes femmes pour m'assister à l'heure de ma mort. Sa Majesté ne vous

(1) Cette recommandation est d'autant plus remarquable, que Melvil était protestant. On aurait pu suspecter le témoignage des serviteurs catholiques ; celui de Melvil s'imposait.

(2) Et in questo dire alzata la mano col segno della croce lo benedisse. Archiv. segreti del Capitolo, Annali di Sisto V. La morte di Maria. Ms. n° 9 de ma copie.

a pas donné des ordres aussi sévères, je le sais ; et la faveur que je vous demande, elle l'accorderait à toute femme de moindre rang que ne l'est la reine d'Écosse."

Endurci par la haine religieuse, le comte demeurait inflexible. Tant d'obstination, et à un pareil moment, révolta Marie Stuart. "Sachez, comte," lui dit-elle, "que je suis cousine de votre reine, issue comme elle du sang de Henri VII, veuve d'un roi de France et reine légitime d'Écosse."

Devant cette énergique potestation, les lords craignirent de se rendre odieux par un refus poussé jusqu'à l'opiniâtreté. Ils lui permirent de prendre quatre de ses serviteurs et deux de ses filles. Quand ils eurent été désignés, elle donna elle-même au shérif l'ordre de marcher, et elle entra dans la salle d'exécution.

Au milieu s'élevait l'échafaud, haut de deux pieds et demi, large de douze. Il était couvert de frise noire, ainsi que le siège, le coussin et le billot où l'infortunée reine devait s'asseoir, s'agenouiller et périr. Les murailles étaient tapissées de draperies noires. De nombreux spectateurs formaient la haie, en demi-cercle.

A l'aspect de la reine, un silence de mort pesa sur l'assistance. Pendant quelque temps, l'on n'entendit que les pas du sinistre cortège, et, au dehors, une marche funèbre qu'exécutaient des musiciens à gage. C'était un vieil *adagio* que l'on jouait ordinairement, quand une sorcière était livrée aux flammes (1). Marie sentit l'outrage, mais n'en fit rien paraître. "Sir Amyas," dit-elle à Paulet, "aidez-moi à monter : c'est le dernier office que je recevrai de vous." Et s'étant légèrement appuyée sur son bras, elle gravit avec fermeté les degrés de l'échafaud.

Elle prit aussitôt place sur le siège qui lui était destiné, ayant à sa droite les deux comtes assis ; à sa gauche, le clerc du conseil et le shérif ; en avant, l'exécuteur et son aide ; à peu de distance, contre le mur et séparés des spectateurs, ses quatre serviteurs et ses deux demoiselles d'honneur : celles-ci se tinrent constamment à genoux.

Loin d'être attristée par ces apprêts funèbres, Marie les contempla sans émotion. La dignité de son attitude, la sérénité de son front, la beauté de ses traits, tout l'ensemble de sa personne avait quelque chose de si noble, de si extraordinaire, surtout dans une créature qui va mourir, que les spectateurs furent saisis d'admiration. Un frémissement général succéda au silence.

Quand le calme fut rétabli, le clerc du conseil donna lecture de la sentence. Tout entière au bonheur de mourir pour sa foi, Marie l'écouta avec un calme si surprenant que le comte de Shrewsbury, éperdu et n'y comprenant rien, crut devoir l'avertir que c'était le warrant d'exécution. Cette placidité n'était pas de la défaillance, l'attitude de la reine, son visage animé et souriant, en rendaient témoignage. On eût dit qu'elle n'appartenait plus à la terre, mais qu'elle était déjà entrée dans un monde supérieur.

"Milords," dit Marie, "je suis née reine, princesse souveraine, non sujette à vos lois, proche parente de votre reine et légi-

(1) Cet *adagio* a été retrouvé à Oxford, il y a une trentaine d'années, avec cette indication : manuscrite qu'il fut joué à un moment où Marie Stuart entrait dans la grande salle de Fotheringay.

time héritière du trône d'Angleterre. Longtemps prisonnière bien qu'innocente, j'ai beaucoup souffert sans qu'on eût aucun droit sur moi ; maintenant, par la force des hommes et sous leur puissance, près de finir ma vie, je remercie Dieu d'avoir permis que j'expire pour ma religion et devant une compagnie qui sera témoin que je meurs catholique. Je proteste comme je l'ai toujours fait en particulier et en public, n'avoir jamais attenté ni à l'état, ni à la vie de notre reine ; je l'ai toujours aimée, et le pays aussi. J'ai offert des conditions plus que raisonnables de tout pacifier, vous le savez, Milords. Enfin, mes ennemis sont parvenus à leur dessein ; je vais mourir ! Toutefois, je leur pardonne de bon cœur, comme je désire que tous me pardonnent. Plus tard, on reconnaîtra et mon innocence, et les noirs projets de ceux qui m'ont poursuivie."

Elle fit ensuite à haute voix le sacrifice de sa vie, protesta encore de son innocence, et pria la Sainte Vierge, les anges et les bienheureux d'intercéder pour elle, afin qu'elle pût parvenir à la gloire céleste.

Alors le docteur Fletcher, doyen de Peterborough, prenant la parole, voulut, quand même, avoir raison de la martyre catholique. Il lui dit que la reine d'Angleterre s'intéressait vivement à son salut ; que, tout en préparant le juste châtiment de ses forfaits, on lui donnait encore le moyen de sauver son âme de la mort éternelle. Terrible situation, elle était près de l'éternité ; l'enfer était ouvert si elle ne se repentait de ses anciennes erreurs ! Elle devait reconnaître, avant tout, l'équité de la sentence portée contre elle et les bontés de la reine Elisabeth, rejeter les inventions et les subtilités des hommes, s'en tenir au pur Evangile, si elle ne voulait pas être précipitée tout à l'heure dans les ténèbres éternelles, séjour de pleurs, de cris et de grincements de dents : la main de la mort était déjà appesantie sur sa tête, la cognée était à la racine de l'arbre ; le souverain Juge était assis sur son trône, le livre ouvert, l'arrêt sur le point d'être prononcé : sentence fatale, arrêt de bonheur ou d'éternelle damnation ; la justice et la vengeance préparant de concert une fournaise de feu inextinguible, que l'on ne pouvait éviter qu'en s'attachant au Christ, pour être immortalisé et glorifié par lui.

Trois ou quatre fois, Marie interrompit ce lourd sermon, mais l'intrepide doyen, qui visait à l'épiscopat, trouvait le tremplin trop favorable à son ambition pour en descendre aisément. Il continuait toujours. " Monsieur le Doyen, " lui dit Marie, " ne vous échauffez pas davantage à cause de moi, car je suis catholique, et, grâce à Dieu, je vais répandre mon sang pour cette religion." Comme il insistait encore sur la nécessité de changer d'opinion, et d'abandonner les anciennes sottises de l'Eglise de Rome : " Mon bon Doyen, " lui dit la reine avec pitié, " calmez-vous, de grâce, car je suis née catholique, j'ai vécu catholique, et je mourrai catholique."

Le doyen voulait continuer, les comtes lui firent difficilement comprendre que c'était assez. " Madame, " dirent-ils à la reine, " nous allons prier pour Votre Grâce de concert avec Monsieur le Doyen, afin que Dieu éclaire votre cœur, et que vous mouriez dans la connaissance de sa loi."—" Milords, " répondit Marie,

“ je ne saurais trop vous remercier de vouloir bien prier pour moi ; c'est une faveur de votre part, mais je ne puis me joindre à vos prières parce que nos religions sont différentes.”

Les comtes se mirent en prière sous la présidence du doyen. Naturellement, on pria peu pour l'âme de Marie Stuart : le salut d'Elisabeth et la prospérité de l'Angleterre étaient des sujets plus avantageux à tous égards (1). De son côté, la royale condamnée récitait les psaumes de la pénitence, en vue de sa fin prochaine. De temps en temps, elle prenait son petit crucifix, le portait à ses lèvres ou le pressait contre son cœur avec une tendre effusion. Le comte de Kent en fut scandalisé. “ Madame, ” lui dit-il, “ il vous sied peu d'avoir à la main cette image du Christ, si vous ne l'avez gravée dans le cœur. ” — “ Il est difficile, ” répondit Marie, “ de l'avoir à la main sans que le cœur en soit touché, et rien ne sied mieux à un chrétien qui va mourir que l'image de son Rédempteur. Au surplus, ” ajouta-t-elle en élevant son crucifix, “ cette image annonce ma foi à ceux qui n'entendent pas mes paroles. ”

Elle pria en anglais pour le Pape, pour l'Eglise, pour les princes catholiques, pour ses ennemis, pour la reine d'Angleterre, pour son fils, demandant à Dieu avec instance la paix pour le monde, et pour elle, son saint paradis. Il y avait dans ses paroles et dans sa tenue quelque chose de si touchant, que l'assistance en fut émue. Une de ses demoiselles d'honneur s'élança vers elle, en poussant un cri déchirant. “ N'oubliez pas, ” lui dit la reine, “ que j'ai répondu de vous. ” Et elle mit le doigt sur sa bouche pour commander le silence. “ Seigneur Jésus, ” disait-elle, “ comme tes bras furent étendus sur la croix pour le salut du monde, étends sur moi les bras de ta miséricorde et pardonne-moi mes péchés. ”

Le moment de mourir était arrivé. Les comtes demandèrent à Marie si elle avait quelque secret à révéler sur la conspiration de Babington. “ J'ai déjà dit en public que je ne savais rien, ” répondit-elle ; “ il est inutile de m'en demander davantage à cette heure. ” Le bourreau s'approcha d'elle pour l'aider à se déshabiller. “ Laissez, ” lui dit Marie, “ je n'ai pas l'habitude d'avoir de tels valets de chambre. ” Elle commanda à ses deux demoiselles d'honneur de lui rendre ce dernier service. “ Il me répugne ” leur dit-elle avec un sourire attristé, “ de me découvrir devant tant de monde. ” Les deux jeunes filles se mirent à l'œuvre en pleurant. Marie s'efforça de les consoler. “ Comment, ” leur dit-elle, “ vous vous laissez emporter à la désolation ! Réjouissez-vous plutôt avec moi, puisque je vais sortir de ce monde, et pour une si bonne cause ! ”

Marie quitta son voile, déposa son manteau et ne conserva qu'une jupe de velours cramoisi. Elle portait au cou une petite croix en or ; elle voulut la donner à une de ses filles en gage de son éternelle affection : le bourreau la réclama comme sa pro-

(1) Ce n'est nullement ici une réflexion de notre part, comme on pourrait le penser, mais la constatation d'un fait. La relation qui se trouve aux archives secrètes du Capitole porte en toutes lettres que l'on pria “ un poco per l'anima di Maria di Scozia et longamente per la salute d'Isabella Regina d'Inghilterra et per la prosperita del Regno di lei. ” Papiers MSS, de Sixte V, f° 11.

priété. " Mon bon ami," lui dit la reine, " on vous la payera beaucoup plus qu'elle ne vaut." Le bourreau la saisit, et Marie n'insista pas. Elle s'assit alors sur son siège, et donna sa bénédiction à ses serviteurs qui fondaient en larmes à ses côtés, les priant de penser à elle devant Dieu. Après quoi, ayant pardonné au bourreau, elle embrassa une dernière fois ses filles, et se remit à la discrétion de l'exécuteur.

" Adieu pour la dernière fois," dit-elle en saluant de la main dans la direction où étaient les personnes de sa maison, " adieu, au revoir ! "

Une déception l'attendait encore. La reine pensait qu'on la frapperait à genoux, comme cela se pratiquait alors en France. Le bourreau l'avertit de sa méprise, lui dit de se coucher sur le ventre et de poser la tête sur le billot. Marie obéit et se courba sur le bloc fatal. Le bourreau lui dit encore qu'elle ne devait pas mettre les mains sous son menton, parce que cela gênerait l'exécution ; elle les écarta, et l'aide des hautes œuvres, les ayant ramenées derrière le dos, les tint serrées dans les siennes.

Durant ces lugubres apprêts, Marie priait à haute voix. " Seigneur, disait-elle, j'ai espéré en vous, je ne serai pas confondue à jamais ; délivrez-moi dans votre justice... "

Elle récita ainsi le psaume XXXe tel qu'on le lit aux Complies, et, comme le bourreau tardait à frapper, on l'entendit répéter plusieurs fois, au milieu du plus profond silence, ces paroles si tristement significatives : " Seigneur, je remets mon âme entre vos mains." Le comte de Shrewsbury donna le signal en abaissant sa verge. L'exécuteur frappa un grand coup, mais si maladroitement qu'il atteignit la reine à la tête et lui enfonça les cheveux dans la nuque. Il y eut une légère crispation dans les traits de la victime, mais pas un cri, pas une plainte. Confus et furieux, le bourreau frappa de nouveau avec une telle violence que la hache s'enfonça profondément dans le billot. Au moment où le fer s'abattait pour la seconde fois, on entendit très distinctement ces paroles sortir de la bouche de la reine : *Redemisti me, Domine, De... Vous m'avez rachetée*, Seigneur, Dieu... Le reste du nom *Deus* s'acheva dans le ciel.

Marie Stuart n'était plus. Le bourreau souleva le chef vénéré de la pauvre reine. Dans sa précipitation à la montrer au public, la tête lui échappa des mains et tomba sur l'estrade. " Dieu sauve la reine Elisabeth ! " cria l'exécuteur. " Ainsi périssent tous ses ennemis ! " répéta le doyen de Péterborough. " Amen, " ajouta sourdement le farouche comte de Kent (1).

Le corps de Marie demeura au pied du billot. En attendant qu'on prit une décision, on le couvrit d'un vieux tapis vert arraché d'une table de billard. Les vêtements de la reine, son crucifix, son chapelet, tout ce qui était imprégné de son sang, fut brûlé. On porta ensuite le cadavre dans une chambre attenante à celle

(1) Le vrai rapport de l'exécution de la Roïne d'Escoffe, dans Tenlet, iv, 154, sq. — Marie Stuartæ supplicium et mors, Cologne, 1587. — Annali di Sisto V, la morte di Maria, Archives secrètes du Capitole. — A true report of the death of that rare and princely martyr Mary Stuart, au Record office — The Manner of the execution, dans Ellis, II, n, 113, sq. — La mort de la Roïne d'Escoffe, dans Jebb. — Blackwood, Concus, Camden, Spottiswood, Sanderson, Caussin, etc.

des serviteurs, et il fallut user de violence pour écarter la petite-chienne qui s'était couchée sur la poitrine de sa maîtresse après l'exécution. Le corps fut embaumé, le lendemain, avec assez peu de respect et déposé dans un cercueil de plomb. Il resta six mois dans le plus triste abandon, et ce ne fut qu'à la fin de juillet qu'il put obtenir un tombeau dans la cathédrale de Péterborough. Il y demeura jusqu'à ce que Jacques VI, devenu roi d'Angleterre, le fit transporter à Westminster.

Placé à peu de distance du tombeau d'Elisabeth, dans la chapelle de Henri VII, leur commun aïeul, Marie Stuart attend, sous le riche mausolée qui recouvre ses dépouilles, l'heure suprême de la canonisation.

ABBÉ J.-A. PETIT.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Ceux de nos confrères qui ont eu la bonté de signaler notre premier anniversaire en termes si bienveillants pour nous voudront bien accepter nos plus sincères remerciements.

La cérémonie de l'imposition du pallium à S. G. Mgr. Bégin a eu lieu dimanche dernier dans la basilique de Québec. La cérémonie a été très imposante et avait attiré à Québec un grand nombre de prélats et de membres du clergé.

Dans une note malheureuse, l'*Événement* annonçait, la semaine dernière, sur la foi des autorités religieuses de Québec, l'élévation de M. le chanoine Cloutier, de la cathédrale des Trois-Rivières, à l'épiscopat comme successeur du regretté Mgr. Lafleche. Depuis lors, M. le chanoine Cloutier a reçu des félicitations de toutes parts.

Nous regrettons d'avoir à dire que cette note a été publiée sans l'autorisation des autorités religieuses de Québec, sans même la moindre communication avec l'archevêché. C'est un écart absolument regrettable de la part d'un journal catholique, qui devrait comprendre autrement le respect dû à l'autorité religieuse et la discrétion qui s'impose en pareilles circonstances.

La *Patrie* publiait, il y a quelques temps, la dépêche suivante datée de Winnipeg le 7 janvier courant :

Dites à vos lecteurs que l'École Normale pour les instituteurs et les institutrices catholiques s'ouvrira le 9 janvier, chez les Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Boniface. Tout marche à merveille ici. Nous avons enfin la paix et de bonnes écoles, où nos enfants vont s'instruire, comme les enfants des autres nationalités. L'établissement de cette école normale est le couronnement de l'œuvre d'apaisement qui a déjà produit de si excellents résultats.

Dans les lignes suivantes, notre confrère du *Manitoba* réduit à sa juste valeur ce soi-disant " couronnement d'une " œuvre d'apaisement " :

En parlant des *Sœurs du Sacré-Cœur de St-Boniface*, l'auteur de cette dépêche montre qu'il n'est pas très au courant des choses du Manitoba, ou que son désir de produire de l'effet l'emporte sur celui d'être exact dans ses assertions. Il n'y a point de *Sœurs du Sacré-Cœur*, ni à Saint-Boniface, ni en aucun autre lieu dans le Manitoba.

Il est vrai cependant que l'on a ouvert un cours d'école normale à Saint-Boniface, dans l'immeuble des révérendes sœurs des SS. NN. de Jésus-Marie. Mais l'on se tromperait si, interprétant les termes de cette dépêche dans son sens le plus naturel, on s'imaginait que les dignes religieuses en ont le contrôle.

Les religieuses ont permis qu'on ouvre l'école normale dans leur local, mais elles sont complètement étrangères aux cours qui s'y donnent. Elles n'enseignent ni ne dirigent. Deux professeurs laïques, M. l'inspecteur Rochon, catholique, et M. l'inspecteur Young, protestant, sont en charge de l'école, laquelle est conduite selon les principes et les exigences de la loi scolaire concernant les écoles publiques, ainsi que l'établissent les paroles suivantes de M. Blakely, chef du département de l'instruction publique, répondant aux rédacteurs de la *Tribune* et du *Free Press* de Winnipeg.

" Voici, dit-il, quels sont les arrangements concernant l'école normale bilingue pour les instituteurs français : le département s'est entendu pour ouvrir les classes dans l'une des salles du collège de Saint-Boniface. L'inspecteur Rochon doit se charger de l'école, avec l'inspecteur Young comme assistant. Les élèves devaient suivre les écoles anglaises et les classes de l'école normale provinciale à Winnipeg pour y étudier les méthodes en usage dans ces institutions. Pour le côté pratique du cours, ils doivent suivre les écoles publiques de Saint-Boniface."

" Il n'y a en ceci rien qui soit une concession à une dénomination religieuse quelconque. Le cours adopté est semblable à celui qui est prescrit pour l'école normale des Allemands, dont les sessions sont tenues chaque année à Gretna."

Comprend-on tout ce tapage à l'occasion d'une chose que les Allemands, ou pour exactement parler, les Mennonites possèdent depuis plusieurs années ? Il n'y a pas de quoi tant se gaudir.

Si l'ouverture d'une école normale à Saint-Boniface pour les

écoles publiques bilingues, et dans ces conditions, est le *couronnement* de quelque chose, ce n'est pas le couronnement d'une œuvre de justice, à moins que l'on ne dise que les catholiques du Manitoba ont été dans le tort depuis dix ans ; ce n'est pas le couronnement d'une œuvre de paix, à moins que l'on ne dise que l'extinction, c'est la paix.

On ouvre l'école normale dans le local d'une communauté religieuse, pour insinuer à l'opinion publique que cette institution participe de la vie de cette communauté et offre par conséquent une satisfaction complète au sentiment catholique. Tandis qu'en réalité, c'est l'opposé qui est vrai.

L'on va aujourd'hui chez des religieuses, mais qui sait si avant longtemps les religieuses ne seront pas à leur tour appelées à se présenter elles-mêmes dans un local quelconque du gouvernement ?

C'est ce qui vient d'arriver au Nord-Ouest.

M. Goggin, le surintendant des écoles dans cette région, et un chef-maçon haut gradé, vient de convoquer aux sessions de l'école normale de l'Etat, à Régina, des religieuses de Prince-Albert. On nous dit que les pieuses sœurs, forcées sans doute par quelque nécessité, ont assisté à ces cours d'école normale, tenue sous la présidence d'un franc-maçon.

Les mêmes tristesses et le même échec ne nous attendent-ils pas ici ?

Une école normale est en soi une bonne chose. Aussi, la minorité catholique du Manitoba n'avait pas attendu l'année 1899 pour en fonder.

Nous avions avant 1890 deux écoles normales, une à Winnipeg, chez les religieuses des SS. NN. de Jésus-Marie, l'autre chez les Sœurs de la Charité, à Saint-Boniface.

Le cours en était de deux ans complets. Cela valait bien les quelques semaines qu'on se propose de consacrer au cours d'aujourd'hui.

Les directrices et les professeurs dans ces écoles étaient des religieuses choisies pour leur science et leur expérience. On y formait chrétiennement des institutrices chrétiennes.

Dans l'école normale actuelle, on y formera, en partage bilingue, et selon les principes de la neutralité scolaire, des maîtres et des maîtresses pour des écoles publiques neutres. La formation religieuse sera nulle.

Le sens catholique des élèves pourra faire contrepois à cette funeste influence : il ne changera pas le caractère de l'institution ni le but que l'on vise.

Dans sa perfidie, la dépêche cherche à discréditer les anciennes institutrices.

Est-ce à Montréal, est-ce au Canada, est-ce aux Etats-Unis que l'on fera croire que les Sœurs d'Hochelaga sont incapables de former un personnel enseignant ?

Allons donc !

Ce sont en partie ces mêmes institutrices que l'on emploie aujourd'hui : c'est grâce à elles que l'auteur de la dépêche peut télégraphier que nous avons de bonnes écoles. A-t-il donc suffi d'un permis d'un monsieur quelconque pour infuser la science-

dans ce personnel enseignant? N'est-ce pas plutôt parce qu'il était d'avance bien préparé?

Où a-t-il pu se préparer? Ce n'est pas dans les écoles normales selon le nouveau système, puisque celle qui s'ouvre aujourd'hui est la première du genre. C'est donc dans nos institutions, ces anciennes institutions qu'on affecte de mépriser. Qu'on ne se récrie pas à ce dernier propos! Nous dévoilerons, si c'est nécessaire, ce que certains personnages débitent à l'occasion.

Nous voyons avec plaisir que le gouvernement de Québec, dans le projet de loi sur l'instruction publique qu'il a déposé cette année devant les chambres, a fait disparaître le trait principal de cette législation, l'année dernière, nous voulons parler de la création d'un ministère de l'instruction publique. Nos lecteurs savent que nous avons résolument fait campagne contre ce projet, dont nous avons signalé les dangers et les fausses tendances. Nous nous réjouissons donc de voir qu'on a évité les funestes effets de cette législation en en supprimant la cause.

AUX ETATS-UNIS

Certains journaux agitent depuis quelque temps la question de savoir si Washington était franc-maçon et si la vie nationale aux Etats-Unis a été ainsi viciée dans ses origines. On paraît s'accorder à reconnaître l'affiliation de Washington à l'ordre maçonnique, mais il ressort de certains documents qu'il n'aimait pas qu'on lui rappelât ce fait et que, dans les trente dernières années de sa vie, il se désintéressa absolument des pratiques maçonniques qu'il qualifiait de jeu d'enfant. Washington aurait donc été le père de l'indifférentisme religieux qui caractérise si bien, après plus d'un siècle d'existence, la république qu'il a fondée.

A propos de franc-maçonnerie, on s'est étonné que le général Garcia ait eu des funérailles catholiques après avoir appartenu à la secte durant sa vie. Un Père Pauliste, le P. Woodman, explique la chose en déclarant que le général s'était fait admettre dans l'organisation diabolique alors qu'il était encore jeune, mais que depuis il en était sorti.

Un cablegramme de Rome au *Sun*, de New-York, en date du 12 courant, mande ce qui suit: "L'*Osservatore Romano* publie une lettre par laquelle le Pape se rend au désir des évêques américains

de tenir un concile à Rome dans le cours de la présente année". Aux termes d'une dépêche au *Record* de Chicago, à la même date, le concile dont il est question serait un concile des seuls évêques de l'Amérique latine et il aurait pour but d'améliorer la discipline ecclésiastique parmi le clergé de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

On sait que le cardinal Gibbons a demandé au congrès la nomination d'une commission d'enquête sur la question de l'instruction des enfants sauvages. Les sociétés de missions protestantes de New-York et des environs se sont émues de cette démarche et ont décidé de la combattre vigoureusement, au nom de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, particulièrement en matière de subventions.

S'il faut en croire l'*American*, de Baltimore, Mgr. Schroeder, l'ancien professeur de théologie dogmatique à l'Université catholique de Washington, serait prochainement appelé par le St. Siège au siège vacant d'Osnabrück, en Allemagne. Osnabrück est l'un des rares diocèses allemands où l'évêque est nommé directement par le Pape sans intervention de la part de l'Etat. Si l'événement se réalise, ce sera une cause de joie sincère parmi les nombreux amis que Mgr. Schroeder a laissés derrière lui aux Etats-Unis.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Les *Missions catholiques* nous apportent les nouvelles suivantes de la Propagande :

A été nommé vicaire apostolique d'Amoy (Chine), le R. P. Alexandre Canal dominicain, de la province des Iles Philippines. Mgr. Canal est né, en 1852, à San Felice di Valdesato (diocèse d'Oviedo), en Espagne. De 1876 à 1886, il fut missionnaire au Fo-Kien septentrional et de 1890 à 1896 au Fo-Kien méridional. Pendant quatre ans il remplit les fonctions de vice-procureur de la mission à Hong-Kong, puis celles de ministre de l'Ordre à Manille.

—La construction du nouveau chemin de fer qui va de Rangoon à Mandalay ayant rendu nécessaire une modification des limites des vicariats apostoliques de la Birmanie méridionale et de la Birmanie orientale afin de faciliter l'évangélisation de ces populations, Mgr. Cardot a bien voulu céder à Mgr. Tornatore le territoire compris entre la chaîne des montagnes du Pégou-Yoma au couchant de la rivière Sittang au levant, la Birmanie septen-

trionale au nord et une ligne dirigée de l'est à l'ouest tracée à 5 milles au sud de la station de Kywé-bwé.

FRANCE.—On a constaté avec regret qu'alors que partout les chefs d'état invoquent la Divinité dans leurs harangues officielles, M. Félix Faure, répondant au Noncé apostolique qui lui présentait les hommages du corps diplomatiques et priait "la Providence du Dieu tout-puissant de bénir et protéger toujours sa personne et la grande nation française, dont tout le monde admire la chevaleresque générosité de caractère et l'inépuisable fécondité de génie," n'a pas osé prononcer le nom sacré de Dieu.

A ce spectacle triste il fait bon d'opposer ce cri d'espérance prononcé récemment par Léon XIII dans une conférence de cardinaux : "La France ! elle ne peut pas mourir... Et d'ailleurs, qui pourrait la remplacer ?"

—Dans une lettre adressée au *Figaro*, en réponse à M. Gaston Paris, de l'Académie française, l'éminent directeur de la *Revue des Deux Mondes* précise sa pensée en ce qui concerne les sciences et l'esprit scientifique et il constate une fois de plus l'impuissance des sciences à résoudre les problèmes les plus importants qu'à chaque instant pose la vie.

Nous citons :

Il n'y a point, si l'on veut s'entendre, de sciences "morales" ni de sciences "historiques", mais seulement des sciences rationnelles et expérimentales, ou, en termes plus familiers, des sciences mathématiques et des sciences physiques et naturelles.

2o J'ai dit et je répète, avec une entière assurance, que ces sciences, les vraies, les seules dignes de ce nom, sont impuissantes à nous éclairer sur les problèmes qui nous importent le plus. D'où venons-nous ? pourquoi vivons-nous ? où allons-nous ? Il n'y a ni biologie, ni chimie, qui puisse répondre à ces questions. Les lampes à incandescence n'y jettent point plus de lumière que les chandelles de nos aïeux ; et la sérothérapie, qui ne nous empêchera pas de mourir, ne nous apprendra point davantage pourquoi nous mourons.

C'est ce qui est aussi certain qu'aucune démonstration des géomètres. Et si, cependant, nous avions besoin, pour vivre, d'avoir une opinion sur l'origine, sur l'objet et sur la fin de la vie, c'est tout ce que j'ai dit quand j'ai parlé naguère, non pas même de la "banqueroute", mais des "faillites partielles et successives de la science". Il fut un temps, en effet, où, dans l'enivrement de son pouvoir, la science avait promis qu'elle résoudrait ces redoutables énigmes.

—Dans un superbe article de la *Revue hebdomadaire*, M. François Coppée, après avoir passé en revue les progrès immenses que notre siècle a vu s'accomplir, proclame lui aussi que les sciences,

qui ont transformé la surface du globe, sont incapables de nous mettre au cœur le calme et la sérénité. Il se rencontre dans la pensée, et presque dans l'expression, avec M. Brunetière :

Oui, ce siècle est grand. Le plus grand de tous, osent même dire les savants infatués.

Mais alors notre cœur proteste, et ce cri d'orgueil n'y éveille pas d'écho. Car, au milieu de ce bien-être matériel, dont la plupart, hélas ! ne profite guère, nous sommes tourmentés comme auparavant par le mystère de notre destinée, nous ne voyons fléchir aucune des lois qui régissent la vie, et nous ne nous sentons ni meilleurs ni plus heureux.

L'astronome nous montre au firmament des milliards de mondes, mais il ne nous dit pas s'il en est un où nous revivrons un jour et où nous saurons enfin la vérité. Dans tous les bouillons de culture de son laboratoire, le chimiste ne trouvera jamais un sérum contre le doute et la tristesse. On a purgé de la peste cette grande capitale, en l'embellissant de frais jardins et de larges boulevards, mais on n'en a pas chassé la haine et l'envie qui entretiennent la discorde entre les citoyens. Quelle force utile et bienfaisante n'aurons-nous pas entre les mains, quand nous nous serons rendus maîtres des explosifs ! Mais, jusqu'à présent, nous n'avons su que les mettre au service de la guerre et du crime. C'est sans doute après le bonheur, mais sans aucune chance de l'atteindre, que nous courons, furieusement emportés par nos bicyclettes et nos automobiles ; et les clairs de lune de tout un été que nous concentrons dans l'ampoule d'Edison, n'ont pas encore rendu moins obscur un seul des problèmes qui sollicitent l'âme humaine.

Non, le XIX^e siècle n'est pas le plus grand de tous. Elle a justement échoué, cette tentative du calendrier révolutionnaire, qui avait la prétention d'inaugurer une ère nouvelle, et c'est avec raison que nous nous obstinons à compter les années depuis l'avènement de Jésus-Christ.

Certes, nous assistons, dans notre temps, à des spectacles extraordinaires : mais l'époque où naquit l'Enfant de Bethléem a vu de bien autres prodiges, elle a été témoin de faits surnaturels, elle a entendu des paroles divines. Que valent toutes les inventions scientifiques dont la société moderne est si fière, mais qui, en somme, ne changent rien au cœur humain, auprès des actes accomplis et des mots prononcés, il y a dix-neuf cents ans, par le Messie devant quelques pauvres gens de la Galilée, auprès des miracles et des paroles qui ont semé et fait croître sur le monde de si abondantes moissons de justice et de bonté ?

Souffrir avec résignation et mourir avec espérance, voilà le grand secret qui nous fut révélé sur le Calvaire, et il est bien plus indispensable à notre bonheur que l'acétylène ou le phonographe. La science orgueilleuse et bornée des incrédules s'acharne en vain contre la croix ; on peut les mettre au défi de confectionner une cartouche de dynamite capable de détruire ces deux fragiles pièces de bois, ce gibet sacré par la mort d'un Dieu !

—La nécessité pratique du repos dominical sera bientôt proclamée par tous les hommes compétents.

Tout récemment encore, dans un congrès régional d'entrepreneurs du bâtiment réuni à Paris, M. Minard, un entrepreneur, s'exprimait ainsi :

Sans le repos hebdomadaire, pas de famille, et sans famille pas de morale ni de société, ni de nation possible.

Toutes les nations civilisées qui nous entourent observent le repos du dimanche ; l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, etc.

Seule, la France ne l'observe plus ; aussi, qui donc oserait soutenir que nous sommes devenus plus riches, plus heureux, et, au point de vue social, supérieurs à nos voisins ?

En conséquence, j'ai l'honneur de présenter au Congrès le projet de vœu unique suivant :

Que par une entente loyale entre tous les entrepreneurs, le repos hebdomadaire soit observé dès le 1er janvier prochain, et que cette décision soit portée à la connaissance de MM. les architectes et du public par la voie de la presse.

—On annonce la mort, à l'âge de 82 ans et après 22 ans d'épiscopat, de Mgr. Paul-Mathieu de la Foata, évêque d'Ajaccio.

ANGLETERRE.—Son Eminence le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a adressé à ses ouailles, au début de la présente année, une lettre pastorale très importante relative à l'évangélisation du Soudan. Il proclame le devoir qu'ont les catholiques anglais de travailler à l'évangélisation de ces vastes contrées :

Pour nous, catholiques de l'empire britannique, nous occupons vis-à-vis de lui, (Jésus-Christ) une place privilégiée, nous sommes les apôtres et les disciples de son choix. Notre foi nous fait un devoir de propager son service, de coopérer avec lui de la tête, du cœur et des mains, afin de faire connaître ses intérêts, afin de porter son nom et celui de sa mère parmi des peuples qui, depuis des siècles, sont dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, et sur lesquels nous exerçons aujourd'hui une domination temporelle.

Il demande aux fidèles de contribuer généreusement et de toute façon à l'œuvre d'évangélisation, puis il expose les difficultés avec lesquelles le Saint-Siège va se trouver aux prises et rend en passant un magnifique hommage à l'Eglise de France :

L'œuvre apostolique que le Saint-Siège a devant lui, en Afrique, est entourée de difficultés considérables. Le démon, qui pendant tant de siècles semble avoir été en possession du noir continent, s'est efforcé et s'efforce encore de fomentier des dissensions et des jalousies parmi les conquérants chrétiens. Nous avons été à deux doigts d'une guerre avec la France, avec cette France qui partage avec nous en Afrique une influence inférieure

seulement à la nôtre, si tant est qu'elle soit inférieure, au point de vue de l'étendue des territoires. Nous autres, catholiques d'Angleterre, nous admirons et nous aimons cette grande Eglise de France, dont ni les vicissitudes, ni les malheurs, ni les persécutions n'ont pu ternir la gloire. Chaque année, elle envoie par milliers à l'étranger ses missionnaires, hommes et femmes, prêts à donner leur vie pour la foi. Il n'y a pas de nation au monde qui produise tant de vies vouées à l'héroïsme, tant de courage désintéressé, tant de missionnaires féconds en résultats. Nous comprenons la colère de Satan à la vue des hérauts de l'Évangile qui s'avancent. C'est lui qui voudrait allumer la guerre entre la France et l'Angleterre, car il sait bien que si elles poursuivent ensemble les œuvres pacifiques en Afrique dans leurs sphères respectives, son royaume ne tarderait pas à être détruit. Il y a donc là une difficulté et un danger desquels nous devons tous chercher à triompher au moyen de la prière, et à l'aide de toute l'influence naturelle, publique ou privée que nous pouvons posséder.

BELGIQUE.—Il est des imbéciles à qui la vue des monastères et des couvents fait mal et qui, s'imaginant, au mépris de toute l'histoire, qu'un peuple qui voit un grand nombre des siens se consacrer à Dieu et implorer sa miséricorde envers leurs concitoyens, ne peut faire de progrès dans l'ordre matériel. A cette classe spéciale d'individus appartient probablement le monsieur qui écrivait dans un journal maçonnique de Belgique, sous forme ironique :

Heureuse Belgique ! Un correspondant nous apprend que le nombre des membres des communautés religieuses, qui était de 13,968 en 1840, atteint aujourd'hui un total de plus de 30,000, une armée.

Le *Patriote*, de Bruxelles, a répondu à cette note par les observations suivantes qui se passent de commentaires :

C'est épouvantable. Et dire que cela n'a pas empêché la population d'augmenter de 2 millions, notre commerce tant général que spécial de décupler—il compte plus de milliards qu'il comptait de centaines de millions en 1831 ;—dire que nous sommes proportionnellement à notre population, le pays qui exporte le plus après l'Angleterre ; qu'enfin aucune nation ne jouit d'une plus grande liberté que la Belgique et qu'aucune n'a meilleure réputation à l'étranger. Malheureuse patrie ! Comme on voit bien qu'elle expire sur les sucoirs de la pieuvre cléricale.

—On a fait, en Belgique, par ordre du ministre du Travail, une enquête sur le travail du dimanche qui a déjà fourni de précieux renseignements pour l'étude de cette question qui se relie fatimement à tant d'intérêts divers et de la plus haute importance. On vient de publier le quatrième volume du compte-rendu de cette enquête. " On y trouve notamment, dit M. Georges

Legrand, dans la *Revue sociale catholique*, des renseignements sur la situation faite, à ce point de vue (du travail dominical), aux employés des grands magasins. Elle est plus lamentable que celle des ouvriers."

Notre confrère cite ensuite un certain nombre de chiffres fournis par l'enquête officielle :

Sur 444 magasins visités, 55 seulement chôment le dimanche. Dans 377, le travail a lieu régulièrement le dimanche ; 3 ont à la fois du travail régulier et du travail intermittent ; 9 ont un travail irrégulier.

57.55 p. c. des employés interrogés, c'est-à-dire 2837 sur 4929 travaillent régulièrement le dimanche ; la plupart (2301) sont occupés tous les dimanches ; les autres jouissent d'un dimanche de repos sur deux ou sur trois.

578 employés travaillent de 1 à 4 heures. 471 de 4 à 6 hrs., 252 de 6 à 8 h., 348 de 8 à 10 h., 457 de 10 à 12 h., 691 plus de 12 heures, 33 un nombre d'heures indéterminé.

Puis il conclut avec raison que " cet état de chose réclame des mesures législatives promptes et énergiques, car il viole gravement la liberté d'un grand nombre de citoyens. Il leur enlève la liberté de remplir leurs devoirs religieux et la liberté du repos légitime au sein de la famille."

Dans la dernière partie de son article, M. Georges Legrand expose la situation à laquelle devront faire face les législateurs qui décréteront la loi ordonnant le repos dominical :

Nous ne croyons pas que la fermeture de la plupart des magasins le dimanche constituerait un grand inconvénient pour les ouvriers, non plus que pour les paysans, l'habitude s'est fort perdue chez eux de faire leurs emplettes le dimanche ; beaucoup les font le samedi ou pendant la soirée des jours ouvrables. Rien n'empêcherait, d'ailleurs, le législateur d'autoriser le dimanche certains négoce dont les tenanciers ne font de bénéfice qu'aux jours de fête, ou bien dont les consommateurs ne peuvent se passer aucun jour. Quant à l'objection qui consiste à considérer comme inconstitutionnelle l'interdiction du commerce exercé uniquement par les gens de la maison de même que la prohibition du travail effectué par un artisan indépendant, elle est très discutable, nous l'avons dit déjà (1) et, en tout cas, fut-elle admise, elle n'est pas de nature à empêcher de légiférer pour les magasins qui occupent des employés.

Et M. Legrand termine par ce vœu que nous faisons nôtre :

Espérons donc que sur ces quatre volumes d'enquête, où tous les documents utiles ont été soigneusement rassemblés par le Ministère du Travail, va s'élever sans retard une législation prescrivant le repos dominical.

(1) *Revue sociale catholique. Chronique sociale*, août 1897.

ALSACE.—L'*Express*, l'un de nos confrères d'Europe, donne sur l'état du catholicisme en Alsace, la série de statistiques suivantes :

Au 31 décembre 1898, l'Alsace comptait 790.792 catholiques.

Les affaires du culte étaient gérées par un évêque, un coadjuteur, 2 vicaires généraux, un Conseil épiscopal composé de 8 membres et 4 secrétaires.

Le Chapitre de la cathédrale de Strasbourg compte 9 chanoines titulaires, 10 chanoines non résidant *pro honoris causa*, et 37 chanoines honoraires, 1132 prêtres desservant : 30 paroisses de 1re classe, 56 de 2e classe, 616 succursales et 219 vicariats subventionnés par l'Etat.

Trente-trois prêtres sont placés dans les différents établissements d'instruction épiscopaux en qualité de professeurs, 51 en qualité de chapelains dans divers couvents et hôpitaux, et 27 comme aumôniers dans des établissements publics, prisons, etc. ; 65 sont en retraite pour cause d'âge et d'infirmités, et 35, enfin, sont morts dans le courant de l'année.

CHINE.—Les *Annales religieuses* d'Orléans publient une lettre adressée à l'un des curés de la ville par le R. P. Fleureau, supérieur du séminaire de Canton. Cette lettre donne d'abord d'intéressants détails sur la situation des catholiques dans cette partie de la Chine.

Nous citons :

A Canton et dans toute la province, nous ne sommes pas sans obtenir des résultats bien consolants. Cette année, il y a eu 3027 baptêmes d'adultes, et le nombre des catéchumènes s'élève en ce moment pour le moins à 100,000.

Mais en retour que d'épreuves ! Pas un confrère qui n'ait sa part. Deux surtout nous ont été douloureuses. La première, c'est le pillage complet de deux districts, des deux districts voisins de Kwang-ethéou-Wán, où les Français se sont établis. Quoique la fameuse baie ait été donnée par l'empereur, les Chinois ne voyaient pas moins nos soldats de très mauvais œil.

Poussés en secret par les mandarins, ils ont essayé d'abord de les rejeter à la mer. N'ayant pas réussi, quoiqu'ils se fussent pour la circonstance, tous cuirassés de fer-blanc, du fer-blanc des boîtes à pétrole, les braves Chinois se sont rejetés sur les chrétiens, qu'ils ont complètement pillés. Un de nos confrères n'a pu sauver que ce qu'il avait sur lui.

Le P. Fleureau raconte ensuite le martyre du R. P. Chanès, dont nous avons déjà parlé à maintes reprises. On croirait lire une page des *Acta Martyrum*, et le P. Chanès appartient vraiment à la race des héros dont ce livre sublime redit l'histoire :

La seconde et plus terrible épreuve, c'est le massacre du P. Chanès, un de nos confrères, avec 13 de ses chrétiens, massacre

qui a eu lieu le 15 octobre dernier. Ce cher confrère a été héroïque, et le récit de sa mort ne serait pas déplacé au milieu des actes des martyrs. Il voulait faire cesser le siège d'un village chrétien par la population païenne du voisinage. Invité par le mandarin à se rendre à un marché voisin, il s'y rend, quoi qu'il ait la presque certitude d'y être massacré.

Ayant essayé en chemin un coup de feu, il n'a pas même la pensée de retourner en arrière. C'était le 13 octobre. Le 14, le jugement a lieu, en présence de 4 à 500 païens armés de fusils qui le menacent ouvertement. Le jugement rendu, on l'engage à quitter le marché dès le soir même. Il refuse, disant qu'il demeurera jusqu'au bout, de peur qu'au dernier moment il survienne quelque difficulté et que tout soit à recommencer. Le 15 au matin, il refuse encore de partir, et pour les mêmes raisons. A 8 heures, quand il voit sa chapelle cernée par la foule menaçante, sans se troubler, il aide ses gens à barricader la porte pour arrêter les assaillants, espérant que le sous-préfet et un mandarin militaire, qui se trouvent sur les lieux, vont venir le délivrer.

A midi, quand il voit la foule apporter du bois, qu'elle entasse contre la porte et allume après l'avoir arrosé de pétrole, se rendant compte qu'il est abandonné et sera certainement massacré avec ses gens, il les appelle, leur dit qu'il n'ont plus à se faire illusion et les engage à mourir courageusement pour le bon Dieu. Des treize hommes enfermés avec lui, six étaient encore catéchumènes ; il les prépare au baptême, qu'il leur administre, puis confesse les sept autres. A peine avait-il terminé que la porte, à peu près consumée, laissait libre passage aux païens.

Au lieu de se mettre à l'écart, pour montrer sans doute à ses chrétiens comment il fallait mourir, il prend une chaise et va tranquillement s'asseoir devant l'autel, en face de cette foule qui pousse d'affreuses clameurs. Blessé à l'estomac par une balle qui le traverse de part en part, il se lève et attend.

Sans pousser un cri, sans laisser échapper une plainte, il reçoit un premier coup de hache qui lui ouvre le crâne, un second qui lui fracasse la mâchoire, et de chaque côté deux coups de couteau qui lui percent les poumons. Il ne se laisse aller que quand il lui est impossible de se tenir debout.

Quelques instants après, traîné comme une masse inerte l'espace de 50 ou 60 mètres par ces misérables, qui lui ont passé une corde au cou, en dépit de ses effroyables blessures, non seulement il ne perd pas connaissance, mais encore il conserve tout son sang-froid. Quand on lâche la corde, qui l'étrangle presque, il s'agenouille et joint les mains pour prier. Ses ennemis eux-mêmes en sont un instant tout stupéfaits. " Ce n'est pas un homme, disent-ils, c'est un démon. " Il ne cesse de prier que lorsqu'il cesse de vivre, lorsque ces bandits le renversent et, soulevant une pierre énorme, la laisse retomber de tout son poids sur sa poitrine, qui est littéralement écrasée.

Ses ennemis l'avaient mutilé, broyé, mais n'étaient pas parvenus à le faire trembler. Il est mort sans sourciller.

Il est certes bien digne d'envie...

—Une dépêche télégraphique disait, il y a déjà une quinzaine de jours :

M. Pichon; ministre de France à Pékin, exige de la Chine une indemnité, la punition des fonctionnaires et le rétablissement des missionnaires à la suite des attentats récents contre les missions françaises.

Le gouvernement chinois se propose d'envoyer contre les rebelles du Szé-Chuan, 5000 soldats exercés à l'européenne.

Une dépêche plus récente annonce malheureusement que le P. Delbruck, un Belge, aurait été massacré.

COLOMBIE.—Nous avons la joie profonde d'enregistrer un acte émanant d'un gouvernement et reconnaissant officiellement la royauté sociale de Jésus-Christ. C'est au peuple colombien que nous devons cette joie.

Le peuple de Colombie, par la voix de ses représentants, a répondu à l'appel du Souverain Pontife conviant l'univers catholique à célébrer par un solennel hommage à Jésus Rédempteur, la fin du siècle présent et le début du siècle prochain. Il y a répondu de façon grandiose.

Le congrès colombien a adopté le décret suivant, qui rappelle les jours hélas ! disparus de Garcia Moreno :

ARTICLE PREMIER.—La République de Colombie à la fin du siècle dans lequel commença sa vie de nation libre et souveraine, accomplit le devoir de reconnaître d'une manière catégorique l'autorité divine sociale de Jésus-Christ, et de le remercier de tous les bénéfices qu'elle a reçus de lui ; elle le fait par la présente loi.

ART. 2.—Comme témoignage de cette reconnaissance, comme symbole de la gratitude nationale et pour perpétuer la mémoire de cet acte du Congrès par lequel se manifesta le sentiment le plus fort et le plus profond des peuples de Colombie, il sera élevé un monument, qui, après accord pris avec l'autorité ecclésiastique, sera érigé dans l'église cathédrale de Bogota.

ART. 3.—Une copie de la présente loi sera présentée à S. E. le délégué apostolique, et une autre sera envoyée à S. S. le pape Léon XIII par l'entremise de M. le ministre de la République près le Vatican, comme gage d'adhésion des Colombiens au Vicaire du Christ.

Le ministre de Colombie près le Vatican a, ces jours ci, remis au Souverain Pontife un exemplaire de ce décret qui a dû réjouir profondément le cœur du vieux Pape.

23 janvier 1899.